



## Achat d'occasion sur internet

Par **SUMO**, le 16/12/2008 à 13:19

Bonjour

Je vous expose les faits

Le mercredi 26 Novembre 2008 j'achète un ordinateur portable d'occasion d'un montant total de 673 euros (frais de port compris) sur un site internet.

Je valide la réception du colis le Lundi 1er décembre 2008. Rapidement l'ordinateur présente des défaillances, le Lundi 8 Décembre, j'envoie un mail au service après vente du site qui me répond qu'il est trop tard, la réception du colis étant validée, ils me transmettent l'adresse mail du vendeur. Ma vendeuse en question est désolée mais ne veut rien faire car elle a réinvesti immédiatement la somme pour un autre portable...

Après un premier diagnostic (d'un dépanneur agréé), c'est la carte mère du portable qui a lâché... La réparation s'élève entre 700 et 750 euro HT... Autant dire qu'à ce prix (796+800), j'aurais eu ces moyens, je me serais acheté un portable neuf.

Que me conseillez-vous?

Suis-je réellement dans l'impossibilité d'avoir recours à quoi que ce soit?

Cet ordinateur a été acheté pour que je puisse honorer mes travaux en cours pendant les fêtes, étant graphiste indépendante.

Je reste à votre disposition

Bien cordialement

Yolande JUDITH